

N° 02  
24 novembre 2018

Présent(e)(s) Evelyne Autin, Présidente de la Commission  
Didier Gantier - Patrice Guet - Daniel Moulet - Jean-Luc Rouinsard

### 1. Formation des référents en arbitrage

Dans le cadre des objectifs fixés sur l'information des référents en arbitrage, une session de formation s'est tenue le 24 novembre 2018 au District.

Les clubs de District et de Ligue actuellement en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année d'infraction au regard de l'article 47 (statut de l'arbitrage - Sanctions sportives) ont été ciblés. Sur les 30 clubs invités, 12 n'ont pas nommé de référent en arbitrage sur Footclubs et 1 référent en arbitrage n'est plus en fonction dans son club.

5 clubs se sont excusés, 17 n'ont pas répondu et 8 ont confirmé leur présence.

Nom du Club	Référent en arbitrage	Président	Présents le 24/11/2018
ST NAZAIRE UMP	M. JULIEN Joël		<b>M. JULIEN Joël</b>
ANCENIS RC 44	M. ESTRADÉ Pascal		<b>M. GRIMAUD Jean Pierre</b>
PORNICHET ES	M. OLIVIER Jean-Pierre		<b>M. OLIVIER Jean-Pierre</b>
GUERANDE SA	M. DESPRE Yvon		<b>M. DESPRE Yvon</b>
HERBIGNAC ST CYR	Non renseigné	M. ROUXEL Frédéric	Pas de réponse
ST MARS JAILLE CO	M. DAVY Mathieu		Excusé
LA CHEVROL HERBADILLA	M. GROSSEAU Ludovic		<b>M. AUBERT Christophe</b>
VERTOU USSA	M. RIVAUD François		M. RIVAUD n'est plus à Vertou USSA
LE GAVRE ES	M. PERRIGAUD Yann		Pas de réponse
ROUGE ESP	M. BRAUD Ludovic		Pas de réponse
NANTES RACC	Non renseigné	M. DESPORT Stéphane	<b>M. DESPORT Stéphane + référent arbitre</b>
MOISDON MEILLERAYE	Non renseigné	M. ROBERT Jérémy	Pas de réponse
BESNE JA	M. DAUFFY Gaétan		Excusé
PETIT AUVERNE SP	Non renseigné	M. CROSSOUARD Franck	Pas de réponse
LA BAULE ESCOUBLAC	Non renseigné	M. DAVID François	Pas de réponse
NANTES JSC BELLEVUE	M. ABDELKRIM Mohammed		Excusé
GUENOUVRY	Non renseigné	M. EPIARD Joseph	Pas de réponse
NANTES PORTUGAIS TRA	Non renseigné	M. DA SILVA AZEVEDO Henrique	Pas de réponse
LE LOROUX LANDREAU	M. MENARD Gérard		Pas de réponse
REZE FC	M. NAUDIN Bruno		<b>M. BOURRE Loïc</b>
PAIMBOEUF ESTUAIRE	M. NORMAND Mathieu		Pas de réponse

NANTES FC BOBOTO	Non renseigné	M. KUDILA Sadroudin	Pas de réponse
GUEMENE PAYS	Non renseigné	M. BUREAU Sébastien	Excusé
LA ROCHE BLANCHE COT	M. PINEAU Jérôme		Excusé
FREIGNE ESPOIRS	M. FOUCHER Yannick		Pas de réponse
LA BERNERIE OCA	M. MERY Lionel		Pas de réponse
ST HILAIRE CLISSON F	M. MINIER Christophe		Pas de réponse
MESQUER FC MESQUERAI	Non renseigné	M. LAKHLEF Nicolas	Pas de réponse
PIN SULPICE VRITZ FC	Non renseigné	M. BENOIT Hervé	Pas de réponse
QUILLY AS DU BRIVET	Non renseigné	M. COSTE Olivier	Excusé

Il est regrettable de voir le peu d'intérêt que portent les clubs sur le positionnement du référent en arbitrage.

L'ensemble des membres de la commission était présent de manière à partager de manière large sur ce thème, certains membres de la commission ont des fonctions dans leur club, d'autres sont d'anciens arbitres officiels ou sont membres de la Commission Départementale des Arbitres.

Les objectifs de la formation sont de :

- 1) Rappeler l'obligation règlementaire
- 2) Echanger sur le rôle du référent en arbitrage – Détection, fidélisation et valorisation, organisation des arbitres
- 3) L'obligation dans les labels d'avoir un référent en arbitrage formé
- 4) L'échange de pratique entre les clubs

Les dirigeants présents ont remonté plusieurs problèmes qui les bloquent dans la détection d'arbitres.

Concernant les jeunes, ils soulignent que la pacification des matchs faciliterait la promotion de l'arbitrage, la communication sur le respect de l'arbitre. Ils demandent à avoir un support pour expliquer les missions de l'arbitre, de rappeler l'intérêt de l'accueil de l'arbitre d'avant match et de solliciter les joueurs qui arrêtent de pratiquer le football.

Sur la fidélisation et la valorisation des arbitres, les participants ont mis en évidence que les arbitres ne sont pas assez connus au sein de leur club et que des axes de travail sur leur intégration hors arbitrage sont indispensables (intégration dans des commissions du club, participation aux manifestations créées par le club, etc ...).

Ils ont également souligné l'importance d'accompagner ponctuellement les arbitres sur leur match, le plus souvent possible pour les catégories jeunes arbitres, dans leurs démarches administratives et dans leur formation initiale et permanente.

L'idée de monter des actions entre les référents dont les clubs sont proches, permettrait la valorisation des arbitres à travers des manifestations communes.

Enfin sur l'organisation de l'arbitrage au sein d'un club, un travail est attendu chaque week-end pour les arbitres officiels, auxiliaires et bénévoles. Le référent en arbitrage établit le lien entre l'arbitre stagiaire et son tuteur, organise les matchs du week-end (désignation, transport du jeune arbitre, ...), procure le matériel nécessaire à l'arbitre et met en place des formations ou de suivi des lois du jeu.

A la suite d'un tour de table, un participant n'a pas obtenu de réponse, d'autres vont mettre en œuvre certains axes de travail et deux dirigeants ont pu mieux cerner le rôle du référent en arbitrage nouvellement nommé dans leur club.

La Présidente,

Evelyne Autin



Le Secrétaire de séance

Patrice Guet

